
PROCOLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SWRA

du 29 juin 2024

au musée FBW, Zürcherstrasse 95, 8620 Wetzikon

1. Accueil – définition du quorum

Simone Reiss souhaite la bienvenue à 16h00. Elle présente le programme et l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire a été convoquée conformément aux statuts et peut donc délibérer valablement.

Sont présents 58 membres actifs, 1 membre jeune, 0 membre passif et 0 invité. Le nombre de membres ayant le droit de vote est donc de 59. Pour les votes et les élections, la majorité simple des voix des membres présents ayant le droit de vote est suffisante, soit 30.

Le nombre actuel de membres est de :

- 497 membres actifs
- 84 membres passifs
- 52 membres youth
- 15 membres d'honneur
- Total : 648 membres (au 28.06.2024).

63 membres ont annulé leur participation.

2. Nomination des scrutateurs

Le comité propose les personnes suivantes : Brigitte Spuhler und Nadja Brun.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Approbation du protocole du 16 mars 2024

Le procès-verbal de la 43e assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024 est publié sur le site Internet de l'ASRA et a été envoyé aux membres.

Felix Ruhier a une remarque concernant la motion 5 Motion de défiance contre la présidence de Simone Reiss. (Rainer Schmid, 02 février 2024). Selon le procès-verbal, le résultat est le suivant : 1 oui, 37 abstentions et 70 non. Felix Ruhier se souvient d'un autre résultat, mais n'en a pas la preuve. Personne dans l'assistance ne connaît d'autres chiffres. Il est noté qu'il met en doute l'exactitude du procès-verbal.

Monika Locher aimerait savoir à quoi cela sert, car cette mise en doute ne sert à rien et à personne.

Miriam Schläpfer se souvient qu'il y avait 51 abstentions.

Jonas Schleiniger se souvient d'une voix pour, mais pas des autres chiffres.

Lex Masson aimerait noter qu'il y a eu des désaccords sur les chiffres inscrits au procès-verbal.

Jana Paschke pense qu'il faut corriger le procès-verbal existant.

Simone Reiss constate qu'il n'est pas possible de le faire en conséquence, car les comptages des quatre scrutateurs ont été lus à haute voix lors de l'AG et notés par les deux collaboratrices du secrétariat. Il n'y a pas eu de vote contre lors de l'assemblée. Le résultat ne peut pas être reproduit par la suite et il n'existe aucune preuve d'irrégularité.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est mis au vote avec la mention que certains membres ont des doutes sur le décompte des voix.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2024 est adopté par 43 oui, 5 non et 11 abstentions.

4. Approbation des comptes annuels

a) Rapport annuel des finances

Après l'AG 24 s'est tenue:

- Mise à jour des comptes annuels de l'association 2023 par Simone
- Reprise de la comptabilité de l'association SWRA par Barbara de Wit
- Tenue de la comptabilité SWRA Star Shows par Simone

A quoi sert l'association ? Simone Reiss rappelle la mission des statuts :

Selon les statuts de la SWRA, art. 3

- a) Promotion de l'équitation western
- b) Publication de règlements généraux obligatoires
- c) promotion des jeunes cavaliers et du sport de masse
- d) contact et collaboration avec des associations suisses et étrangères

Code d'éthique équestre suisse

Respect et confiance dans les relations avec les personnes et les chevaux.

Le compte de résultats détaillé a été envoyé.

Simone Reiss présente à nouveau un résumé du compte de résultats, du bilan, du décompte des tournois ainsi que des provisions et des charges Americana 2023.

Les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- Réduction du secrétariat à 25% - démission de Jasmin Grossniklaus
- Résiliation App, espace de stockage, traductions
- Arrêt du développement de l'Academy
- Mise en place d'une équipe pour les spectacles de stars : 3 équipes indépendantes
- Controlling trimestriel avec réviseurs

Catherine Waldemeyer remarque que les mesures mentionnées font partie du budget et non des comptes annuels.

Madeleine Häberlin félicite le comité pour la préparation des comptes annuels, qui sont maintenant bien compréhensibles.

a) Rapport des réviseurs

Le rapport ne sera pas lu. Merci beaucoup à Marc Tundo et Cherise Sprenger.

b) Décharge au comité

La présidente demande à l'assemblée générale de donner décharge au comité pour les comptes annuels 2023.

L'approbation des comptes annuels 2023 et l'octroi de la décharge au comité directeur ont lieu par 49 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions.

5. Budget 2024

Le budget 2024 a été envoyé avec l'invitation à l'AG extraordinaire.

Felix Ruhier présente une motion d'ordre : La motion des membres : 1) La cotisation des entraîneurs pour 2024 est fixée à la cotisation de 240. (Rainer Schmid, 19 mars 2024) et la motion 3) Dès maintenant et à l'avenir, la SWRA ne soutient plus que la Youth-Team au German Open ou à d'autres manifestations (Rainer Schmid, 16 mai 2024) de préférence, car celles-ci ont une incidence sur le budget.

Fritz Herren : un bénéfice de CHF 600 est très bas. Il s'attendait à un budget avec environ CHF 4000-5000 de bénéfice. Un tel budget ne laisse guère de place à l'inattendu. Il aimerait que l'on économise davantage et que l'on se constitue à nouveau un petit coussin.

Réponse de Simone Reiss : on ne peut pas tout balayer du jour au lendemain. Les tournois sont planifiés depuis l'été dernier. Nous sommes une ONG. L'objectif premier n'est pas de se constituer un patrioïne associatif aussi important que possible, mais de se constituer un coussin modéré.

Olivia Dauwalder : Nous avons fait beaucoup d'économies pour présenter ce budget.

Moni Locher : Dans le passé, des réserves ont été constituées lorsqu'aucun tournoi n'était organisé par la SWRA elle-même. Lorsque des tournois sont planifiés par la SWRA elle-même, le budget est difficile à prévoir.

Rico Gianutt : Combien de provisions sont dissoutes dans ce budget ? Réponse de Simone Reiss : aucune dissolution n'est prévue.

Catherine Waldemeyer fait remarquer qu'il faut voter immédiatement sur la motion d'ordre de Felix Ruhier.

Fritz Herren : Il souhaite seulement que l'association existe encore l'année prochaine. Ses propos ne sont pas dirigés contre des personnes, mais contre l'association.

Andrea Wildhaber : Le comité prend cela personnellement, car les membres du comité investissent beaucoup de temps et de cœur dans la SWRA et sont attaqués pour cela. Il est donc difficile de ne pas le prendre personnellement.

Viviane Nägeli : Après deux années de pertes, le budget est à nouveau dans le noir. Il faut donner un peu de temps au comité pour réorganiser l'orientation.

La motion d'ordre de Felix Ruhier est mise au vote et adoptée par 54 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions.

a) les demandes des membres :**1 La cotisation de l'entraîneur pour 2024 est fixée à la cotisation de 240. (Rainer Schmid, 19 mars 2024)**

Motivation, voir invitation.

Avis du comité directeur, voir invitation.

Viviane Nägeli : Les entraîneurs paient 120 CHF en plus de la cotisation de membre. On fait toujours des bénéfiques avec cet argent. La SWRA ne doit pas être financée par les entraîneurs, mais par les cotisations des membres.

Felix Ruhier aimerait préciser ce point. Il n'est dit nulle part que la cotisation doit couvrir UNIQUEMENT les frais des entraîneurs. Il est faux de dire que la cotisation a été prélevée pour l'OrTra. Elle a été introduite en raison des formations d'entraîneurs SWRA. Pour les entraîneurs, cela représente une grande valeur ajoutée.

Madeleine Häberlin : La valeur ajoutée en tant qu'entraîneur n'existe plus. La SWRA ne propose plus de formations d'entraîneurs supplémentaires, telles que l'entraîneur A. La SWRA n'est pas une association d'entraîneurs.

Monika Locher : Avant que la SWRA ne devienne membre fondateur de l'OrTra, le montant pour les entraîneurs était de 100 CHF, puis les entraîneurs ont été appelés à verser 400 CHF pour que nous puissions nous inscrire à l'OrTra. Ensuite, il a été ramené à 220 CHF. Aujourd'hui, il n'y a plus de raison que la cotisation des entraîneurs soit aussi élevée. Felix Ruhier a financé le 40e anniversaire de l'association avec les cotisations des entraîneurs. Elle lui avait déjà dit à l'époque que ce n'était pas correct. Le comité directeur a donc raison d'adapter cette cotisation et de la baisser.

Rainer Schmid : La demande a été faite indépendamment de l'évolution de l'OrTra. En tant qu'entraîneur, il trouve qu'il y a une contrepartie. Pouvons-nous réguler la cotisation des entraîneurs ? Nous encaissons maintenant CHF 4000 de moins. Le comité peut-il en décider ?

Monika Locher : Elle a expliqué comment on en est arrivé à cette cotisation. A l'époque, vous pouviez aussi augmenter les cotisations sans décision des membres.

Viviane Nägeli : Merci à Monika Locher pour son explication. La déclaration de Felix Ruhier et Rainer Schmid est que les entraîneurs doivent garder la SWRA en vie. Mais cela devrait être la tâche des membres.

Ramona Meier : Elle ne comprend pas ce que veulent Felix Ruhier et Rainer Schmid. Qui est leur premier interlocuteur ? L'entraîneur, qui travaille de toute façon déjà dur et gagne peu. Il s'agit en fait de les soulager et de ne pas leur imposer une charge encore plus lourde.

Sandra Remund : Qui apporte de nouveaux membres à la SWRA ? Les entraîneurs.

Catherine Waldemeyer : Elle souhaite plus de transparence dans les mesures budgétaires. Il faudrait mieux communiquer.

Madeleine : Souhaite voter.

Ivo Kupper : Merci à Rainer Schmid et Viviane Nägeli. La discussion a été très précieuse pour tout comprendre.

La proposition 1 de Rainer Schmid est rejetée par 5 voix pour, 43 voix contre et 11 abstentions.

3 Dès maintenant et à l'avenir, la SWRA ne soutiendra plus que la Youth-Team lors du German Open ou d'autres manifestations. (Rainer Schmid, 16 mai 2024)

Motivation, voir invitation.

Avis du comité, voir l'invitation.

Rainer Schmid : Il connaît assez bien la caisse de la SWRA. Pendant longtemps, seuls les jeunes ont été soutenus. A un moment donné, les adultes ont également été soutenus. Les jeunes sont allés au GO avec des entraîneurs de la SWRA. En 2022, 8000 CHF ont été dépensés pour le GO. 10 % de nos cotisations ont été dépensés pour un petit nombre de personnes. Des entraîneurs étrangers sans formation ont été réservés.

Catherine Waldemeyer : Dans le budget, le GO est classé sous Cadre et Youth Team international. Il n'y a rien dans les statuts concernant le soutien des cavaliers de cadre et des tournois internationaux. Si nous le voulons, les statuts devraient être adaptés pour l'année 2025.

Monika Locher : En 2008, la SWRA a participé pour la première fois au GO. Chaque départ individuel a toujours été payé par les participants. Il a toujours été précieux de permettre ces départs en équipe en tant qu'expérience.

Catherine Waldemeyer : Il n'y a jamais eu autant de pertes que ces deux dernières années, il faut donc en discuter.

Simone Reiss : Cela fait presque 20 ans que l'on procède ainsi et jusqu'à présent, les membres ne se sont pas posé la question de savoir s'il existait des règles statutaires à ce sujet. Cela lui semble maintenant être une évolution particulière.

Lex Masson : Qu'est-ce qui est faux dans les CHF 8000 et dans la déclaration de Rainer ?

Simone Reiss : C'est une pratique courante depuis plus de 15 ans que la SWRA soutienne ses participants au GO.

Madeleine : Avant, on prenait des entraîneurs suisses pour le GO. Maintenant, on réserve des entraîneurs étrangers. Elle s'oppose toutefois à la proposition.

Viviane Nägeli : Seuls l'entraîneur et les boxes sont payés pour les chevaux de l'équipe. Il est difficile de trouver des entraîneurs de ce niveau. Le niveau des entraîneurs réservés est extrêmement élevé, c'est pourquoi on n'a pas pris d'entraîneurs suisses, car ils ont eux-mêmes participé à l'équitation.

Jörg Gerber : Remercie pour les comptes/le budget. Dans le rapport des réviseurs, il est écrit qu'il est minuit moins cinq. Il trouve que les CHF 4000 pour le GO sont trop élevés pour cette année également. Il ne s'agit pas de supprimer ce poste, mais il propose de le supprimer du budget 2024 pour cette année.

Fritz Herren : Proposition de compromis : les statuts seront révisés pour 2025 et adaptés pour les cadres internationaux. Cette année, les CHF 4000 seront supprimés et il n'y aura pas d'argent pour le GO24.

Rainer Schmid : Il serait prêt à retirer la proposition.

Monika Locher : Il y a des négociations avec SE pour soutenir les tournois internationaux.

Jörg Gerber : Il y a eu 2 ans de mauvais résultats financiers. Si on voit qu'on ne peut pas se le permettre, il faut le supprimer.

Contre-proposition de Fritz Herren : les statuts seront révisés pour 2025 et adaptés pour le cadre international. Cette année, les 4000 CHF budgétés pour les cadres internationaux seront supprimés.

Rainer Schmid retire sa proposition.

La proposition de Fritz Herren est approuvée par 50 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions.

Modification du budget 2024 : 4130 cadres tournois internationaux avec CHF 4000 est supprimé. Il en résulte un bénéfice de CHF 4600.

Cherise Sprenger demande : s'il y a un sponsor, l'équipe peut se rendre au GO et ils ne doivent pas le justifier. Cela est confirmé par les membres.

Le budget 2024 est approuvé par 58 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

1. Demandes

a) Du comité :

Pas de proposition du comité.

b) Des membres :

2 La cotisation d'entraîneur est fixée et votée par l'Assemblée générale comme les autres cotisations. (Rainer Schmid, 19 mars 2024)

Motivation, voir invitation.

Avis du comité directeur, voir invitation.

Rainer Schmid : Il trouve que la manière dont cela s'est passé n'est pas transparente. A l'avenir, il faudra communiquer de manière à ce que les membres soient au courant. Si, à l'avenir, les postes importants du budget sont communiqués de manière transparente, il retire immédiatement sa proposition.

Fritz Herren : Il propose de communiquer cela lors de l'invitation à l'AG.

VN : Nous le publierons à l'avenir.

Rainer Schmid retire sa proposition.

4 A partir de 2025, l'assemblée générale de la SWRA finira par se tenir à nouveau dans l'agglomération bernoise ou dans un rayon de 30 km autour de l'autoroute A1. (Rainer Schmid, 16 mai 2024)

Motivation, voir invitation.

Avis du comité directeur, voir invitation.

Rainer Schmid : Où sont les prochaines AG ?

Le comité a déjà prévu la prochaine AG en 2025 à Lenzbourg.

Rainer Schmid retire sa proposition.

5 Exclusion du membre actif Rainer Schmid (Anonyme, 13 mai 2024)

Motivation, voir invitation.

Avis du comité directeur, voir invitation.

Simone Reiss explique pourquoi la demande a été faite de manière anonyme : les personnes savent qu'elles doivent se méfier de l'éventuel bashing public et des diffamations de Rainer Schmid. Par le passé, Rainer Schmid a régulièrement attaqué verbalement des personnes et les a mises sous pression, voire les a quasiment « forcées », sans compter qu'il n'hésite pas à les menacer de recourir à un avocat. Entre-temps, la demande a été retirée. Elle est juridiquement irrecevable et ne correspond pas à la procédure prévue par les statuts de la SWRA.

La procédure statutaire en cas d'exclusion est la suivante :

- Les exclusions sont traitées et décidées par le comité directeur.
- Le membre doit avoir le droit d'être entendu. Il peut faire appel auprès de l'assemblée générale.
- L'assemblée générale statue sur le recours, confirme ou refuse l'exclusion.

Le comité directeur se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires si Rainer Schmid continue à se comporter de manière perturbatrice et incendiaire et à diffamer le comité directeur et d'autres membres, portant ainsi atteinte à la vie de l'association. Simone Reiss cite comme exemple de son comportement inacceptable quelques lignes que Rainer Schmid a publiées auparavant dans son propre statut Whatsapp.

Autres votes et questions

Monika Locher remercie le comité et les membres actifs et rappelle qu'il s'agit d'un hobby pour la plupart des membres.

Tina Padovan : Tournois 2025, y a-t-il déjà des équipes sur les rails ?

Le comité travaille sur un concept avec les tâches pour la direction des tournois et le show office, qu'il présentera bientôt aux personnes intéressées. Quelques personnes ont répondu à l'appel.

Jörg Gerber : il proposerait son aide pour le paysage des tournois 2025.

Ivo Kupper : Merci à l'équipe des tournois de cette année et des années précédentes. Il aimerait que les tournois puissent continuer comme ces deux dernières années, si les finances sont à nouveau en ordre.

Simone Reiss : appelle tout le monde à s'engager activement pour les tournois.

Fritz Herren : il ne s'agit pas de choses personnelles, il faut laisser les émotions de côté. Remercie encore une fois tout le monde pour les tournois.

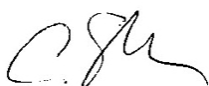
Rainer Schmid : Pourquoi le comité a-t-il refusé sa demande d'établir un lien entre le site web de la SWRA et la Protection suisse des animaux lors de l'enregistrement des contrôles du mors lors des tournois ? La PSA devrait pourtant soutenir cette demande.

Viviane Nägeli explique que sur le site web de la PSA, dans le même blog, des contributions de la scène équestre ont été évaluées avec un « pouce vers le haut » et un « pouce vers le bas ». La SWRA voulait éviter que cela ne donne l'impression qu'elle était a priori d'accord avec toutes les évaluations de la PSA concernant le sport équestre. Ce serait aller trop loin que de s'exprimer sur le sport équestre au-delà de sa propre discipline.

Simone Reiss remercie tous les membres pour leur participation active à cette assemblée générale extraordinaire et clôt celle-ci à 18 heures.

Wetzikon, 1. Juli 2024

La secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Steinmann'.

Carolin Steinmann

Di La présidente:

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Simone Reiss'.

Simone Reiss